

Stancroft Trust Limited

Londres

ANNONCE PRÉALABLE D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION RELATIVE À TOUTES LES ACTIONS NOMINATIVES D'INTERSPORT PSC HOLDING AG, OSTERMUNDIGEN, DÉTENUES PAR LE PUBLIC, D'UN MONTANT NOMINAL DE CHF 50.– CHACUNE

Stancroft Trust Limited émettra, en conformité avec les dispositions des art. 30 et 32 LBVM (Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières) et celles des art. 47 ss OOPA (Ordonnance de la Commission des OPA sur les offres publiques d'acquisition), une offre publique d'acquisition pour toutes les actions nominatives d'INTERSPORT PSC Holding AG détenues par le public. La date prévue pour la publication de l'offre est le 11 août 2000.

Les conditions essentielles auxquelles est soumise l'offre publique d'acquisition sont présentées ci-après.

Prix d'acquisition	CHF 109.– (½ montant du droit de timbre fédéral de négociation non déduit) par action nominative d'INTERSPORT PSC Holding AG d'une valeur nominale de CHF 50.–
Ré serve	Stancroft Trust Limited se réserve le droit d'effectuer, en conformité avec les dispositions de l'art 48 OOPA, une «due diligence review» auprès de la société dont elle prévoit de faire l'acquisition («la société visée»). Sur la base de ce droit et en vertu de l'art. 9, al. 2, lettre a OOPA, l'offrant pourra modifier en défaveur des destinataires, le prix d'acquisition initialement proposé.
Dé lai l'offre	Délai prévu: du 11 août 2000 au 14 septembre 2000 à 16 heures. Stancroft Trust Limited se réserve le droit de prolonger – avec l'accord de la Commission des OPA – le délai de l'offre au-delà de quarante jours de bourse et/ou d'un éventuel délai supplémentaire, jusqu'à la tenue d'une assemblée générale d'INTERSPORT PSC Holding AG statuant sur la suppression des restrictions de transfert, ou jusqu'à la date d'enregistrement, dans le Registre des actions d'INTERSPORT PSC Holding AG, de Stancroft Trust Limited et de toutes les actions qu'elle détient.
Conditions de l'offre	Enregistrement de Stancroft Trust Limited et de toutes les actions, dans le Registre des actions d'INTERSPORT PSC Holding AG. Stancroft Trust Limited se réserve le droit de renoncer à l'application de cette condition.
Publication d'informations	La publication d'informations détaillées sur la présente offre publique d'acquisition est prévue pour le 11 août 2000.

27 juillet 2000

CREDIT SUISSE FIRST BOSTON

Action nominative d'une valeur nominale de CHF 50.–

Numé ro de valeur
14 078

ISIN
CH 000 014078 7

**CREDIT
SUISSE** | FIRST
BOSTON